

Le compostage



Faire son propre compost est une opération facile qui a de nombreux avantages. Écologique, il permet de réduire nos déchets en toute simplicité : c'est la nature qui fait le travail. Économique il allégera votre facture d'engrais et d'amendement organiques de manière sensible.

Que peut-on composter ?

L'ensemble des rebuts de cuisine comme les épluchures, les fruits et légumes trop murs, les coquilles d'oeuf, le marc de café et autres restes alimentaires (sauf les viandes) sont compostables. Pour le jardin, utilisez vos tontes de gazon et les feuilles mortes. Les autres déchets comme la cendre, la sciure, les mouchoirs en papier feront aussi très bien l'affaire.

Vous pouvez également utiliser les branches d'arbre et de haies issus des tailles mais vous devrez dans ce cas là disposer d'un broyeur de jardin.

En pratique ?

Vous pouvez opter pour le compostage en tas, il vous suffit simplement d'ajouter vos déchets verts au tas et de le retourner régulièrement pour favoriser sa décomposition. L'eau de pluie et l'oxygène se charge du travail. Inesthétique, placez le dans un coin à l'abri des regards. Le composteur est lui plus esthétique et moins volumineux car favorisant la hauteur. Il vous permet de prélever le compost déjà «mur» par les tiroirs du bas en laissant les couches les plus fraîches se dégrader à leur rythme. Comptez entre 3 et 5 mois pour un compost riche en humus qui ravira vos plantations.



Les artisans du végétal

Les Artisans du Végétal



Plantes



Fleurs



Arbres



Potager



Jardin